



Carrosserie : Ressources Humaines - Spécialisation

On entend par spécialisation : 1 brevet d'utilisation de machine et/ou de formation autre que les compétences « classiques » de la formation et de l'apprentissage.

IFAPME Mons

Débosselage sans peinture : Technique très particulière avec spécialisation supplémentaire du formateur.

